ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

statistiques

Question écrite n° 29483

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche les précisions suivantes concernant le fonctionnement de son ministère : 1/ superficie habitable, nombre de pièces et valeur locative cadastrale du logement de fonction qui lui est attribué. Qui prend en charge la taxe d'habitation ? 2/ nombre de personnels de service affectés au fonctionnement du logement, statut de ces personnels (contractuels, fonctionnaires mis à disposition..) et coût global annuel (charges et indemnités comprises) de ces personnels pour la dernière année disponible. Imputation budgétaire de cette dépense. 3/ nombre de véhicules automobiles affectés au ministre d'une part et à son cabinet d'autre part et nombre de chauffeurs correspondants. L'entretien et la maintenance de ces véhicules sont-ils assurés en régie directe ou externalisés. Dans ce dernier cas, quel est le coût annuel correspondant. 4/ Montant global annuel des frais de représentation dépensés en 2007 et imputation budgétaire de cette dépense. 5/ Montant des dépenses de communication, d'études et de sondages effectués en 2007 pour le compte du ministère et imputation budgétaire de cette dépense. 6/ Montant des frais de déplacement aérien du ministre et de son cabinet pour l'année 2007 ; 7/ Effectif global du cabinet du ministre au 1er janvier 2008 en distinguant le statut de ces personnels (contractuels, fonctionnaires mis à disposition ou en détachement, autres ...) S'agissant des fonctionnaires, précisez quel ministère prend en charge la dépense ainsi que son montant. Il rappelle qu'aux termes de l'article 139 du Règlement de l'Assemblée nationale, un délai d'un mois est prévu pour répondre aux questions écrites des députés ; à titre exceptionnel un délai supplémentaire d'un mois est accordé. Compte tenu de la date de dépôt et de l'activité plus réduite en période estivale, il ne s'offusquerait pas d'obtenir une réponse au plus tard en fin d'année 2008.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite obtenir des précisions sur certaines dépenses de fonctionnement du ministre de l'agriculture et de la pêche et notamment de son cabinet. 1. La superficie habitable de l'appartement du ministre est de 264 m². Il comporte six pièces et une cuisine. La taxe d'habitation relative à cet appartement est acquitée par le ministre. 2. Aucun agent n'est spécifiquement affecté au fonctionnement du logement du ministre. 3. Le ministre dispose 3 véhicules. Deux d'entre eux sont des véhicules faisant l'objet de prêt de constructeurs et un véhicule appartient au parc automobile du ministère. Par ailleurs, 12 véhicules sont affectés au cabinet du ministre. Au total, 9 chauffeurs assurent la conduite de ce parc. L'entretien et la maintenance de ces véhicules sont assurés par des garages externes pour les urgences, mais le ministère peut confier l'entretien courant au garage interne du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, avec lequel une convention a été passée. Le coût d'entretien du parc du cabinet a été de 4 150 TTC en 2007. 4. Les dépenses de communication, d'édition et de sondages se sont élevées à 1,935 M en 2007, imputés sur le programme « support 215 » du ministère. 6. Les déplacements aériens du ministre et de son cabinet ont représenté une dépense de 292 240 pour l'année 2007. 7. Au 1er janvier 2008, le cabinet du ministre comptait 94 agents, dont 42 contractuels et 4 fonctionnaires mis à disposition. Pour les 48 fonctionnaires payés par le ministère de l'agriculture et de la pêche, la dépense a représenté 206 060 en janvier 2008.

QUESTIONS	ÉLÉMENTS de réponse
1. Logement de fonction du ministre :	
- superficie habitable	264 m²
- nombre de pièces	6 pièces + cuisine
- qui prend en charge la taxe d'habitation	ministre
2. Personnel de service affecté au fonctionnement du logement :	
- nombre	Pas de personnel
- statut	affecté spécifiquement
- coût global annuel 2007	
- imputation budgétaire	
3. Véhicules :	
- nombre de véhicules affectés au ministre	3 (dont 2 gracieux)
- nombre de véhicules affectés au cabinet	12
- nombre de chauffeurs	9
- entretien direct ou externalisé	externalisé
- coût annuel de l'entretien	4 150 en 2007
4. Frais de représentation :	
- montant des frais de représentation en 2007	239 197
- imputation de la dépense	Programme 215
5. Frais de communication :	
- montant des dépenses de communication, d'études et de sondages 2007	1 935 M
6. Frais de déplacement :	
- montant des frais de déplacement aérien du ministre et de son cabinet en 2007	292 240
7. Effectifs du cabinet :	

- effectif global du cabinet au 1er janvier 2008 par statut	94 dont 48 fonctionnaires détachés, 4 fonctionnaires mis à disposition, 42 contractuels
- Pour les fonctionnaires : montant et imputation	206 060 en janvier 2008 pour les titulaire payés par le MAP

Données clés

Auteur : M. René Dosière
Circonscription : Aisne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29483
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Agriculture et pêche
Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 avril 2009
Question publiée le : 12 août 2008, page 6865
Réponse publiée le : 28 avril 2009, page 4024